

Module n°2 : Formation des maîtres d'apprentissage dans la FPH - GRETA

Contexte

Conformément au référentiel de la certification MATU, ce module balaie, l'ensemble des aspects du rôle de tuteur/maître d'apprentissage :

- l'accueil et l'intégration,
- l'accompagnement à la réalisation des missions et activités à réaliser (sens, impact...)
- l'appui au projet de professionnalisation et/ou de certification de l'alternant. Notre démarche insiste sur la structuration, la mise en lien entre théorie et pratique, afin de donner du sens au contenu et permettre à chacun de mettre en pratique les contenus abordés au cours de cette session.

Objectifs

□ Identifier le cadre réglementaire pour se situer et se positionner dans son rôle de tuteur □ Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti.e en communiquant efficacement □ Accompagner et participer au processus d'apprentissage □ Mettre en œuvre un processus efficace d'évaluation

Renseignements complémentaires

Contacts : Geneviève PONS (g.pons@anfh.fr) - Manon JOUVE (m.jouve@anfh.fr)

Programme

JOUR 1 : Matin Cadre règlementaire et rôle du tuteur

- Les enjeux du tutorat
- Les acteurs de l'accompagnement / les niveaux de tutorat dans l'entreprise
- Le positionnement du tuteur parmi les autres encadrants
- Le cadre juridique et réglementaire de l'alternance
- Le rôle et les missions du tuteur
- Les compétences requises par l'exercice du tutorat et le profil attendu du tuteur

JOUR 1 : Après-midi Accueil et intégration

- Les étapes d'un accueil réussi □ La présentation de l'entreprise □ La conduite de l'entretien d'accueil □ Les

documents de l'accueil facilitateurs de l'intégration

- Les règles et modes de communication
- Les attitudes et les modalités de communication pour faciliter l'acquisition de l'autonomie
- Les différences intergénérationnelles

JOUR 2 : Matin Transmission des savoirs

- Les facteurs d'apprentissage, la motivation, les freins
- L'analyse des caractéristiques des situations de travail
- Les compétences à transmettre
- L'identification des tâches, la construction de la progression pédagogique et la définition des objectifs
- La facilitation de l'apprentissage : expliquer, motiver, faire participer
- Le statut de l'erreur
- Comment transmettre : méthodes et outils pédagogiques
- La mise en place de situations de travail
- La réflexivité et l'explicitation

JOUR 2 : Après-midi Evaluation

- Les modalités d'évaluation
- Les outils d'évaluation
- Les temps de l'évaluation
- La définition des critères
- La conduite des entretiens de suivi et de régulation en fonction des besoins
- La formalisation du bilan des acquisitions avec l'apprenti.e

Public

Tout agent intéressé et volontaire qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui assure déjà cette mission.

Exercice

2026

Code de formation

MEP01

Nature

AFR

Organisé par

Synergies DCF ou GIP FORMAVIE (GRETA)

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences